

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 octobre 2023

Coopération pour une Europe plus forte

A l'occasion du troisième Forum franco-allemand des dirigeants d'entreprises et des investisseurs institutionnels, les présidentes de l'AFEP (Association française des entreprises privées) et du Deutsches Aktieninstitut, Patricia Barbizet et Melanie Kreis, soulignent l'importance fondamentale de la coopération franco-allemande. Les tâches herculéennes auxquelles l'UE est confrontée en termes de développements économique, géopolitique et social ne peuvent être maîtrisées qu'ensemble.

"L'étroite coopération de longue date entre les grandes entreprises françaises et les entreprises du DAX sous les auspices de l'AFEP et du Deutsches Aktieninstitut est un signal fort. Ensemble, nous pouvons faire la différence - pour l'Allemagne, pour la France et pour l'Europe. Nous offrons aux décideurs politiques notre soutien dans le dialogue pour renforcer l'économie", souligne Melanie Kreis, présidente du Deutsches Aktieninstitut.

Le forum, organisé cette fois-ci par la Société Générale à Paris, est consacré à la recherche de réponses et de solutions communes aux défis économiques, géopolitiques et sociaux actuels et à plus long terme. Lors de discours et de tables rondes, plus de 80 membres de conseils d'administration et représentants de haut niveau d'entreprises allemandes et françaises aborderont des questions telles que le rôle de l'Europe dans l'économie mondiale alors que les transformations environnementales, numériques et des chaînes d'approvisionnement s'accélèrent, et la tension entre le "Green Deal" et la compétitivité apparaît. Le nouveau rôle des dirigeants dans la gestion de la réglementation croissante et des différents intérêts des parties prenantes sera également abordé.

Renforcer la compétitivité de l'Europe

"L'économie européenne a subi des chocs massifs essentiellement dus à la guerre d'agression de la Russie en Ukraine et à la pandémie. L'Allemagne et la France sont maintenant toutes deux confrontées à des défis majeurs et à long terme, dans un contexte de taux d'intérêt élevés, tels que le coût de l'énergie, la transition vers une économie nette zéro et la digitalisation. Ces défis nécessitent des investissements privés très importants qui doivent être soutenus par une réglementation européenne compétitive. Nos deux pays doivent se rapprocher encore plus pour continuer à réussir dans la compétition mondiale", déclare Patricia Barbizet, présidente de l'AFEP.

Outre les défis géopolitiques et économiques mentionnés, l'augmentation de la réglementation, souvent adoptée à la hâte, pèse lourdement sur les entreprises. En outre, l'incertitude juridique croissante due à des législations divergentes et à une bureaucratie de plus en plus lourde a un impact sur l'attractivité de l'Europe en tant que lieu d'implantation des entreprises. Pour survivre face aux concurrents mondiaux, l'UE doit désormais se concentrer sur une législation allégée et efficace et sur des conditions-cadres attrayantes basées sur le marché, selon les présidentes. L'annonce par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, d'une réduction de 25 % des

obligations de reporting des entreprises est un premier pas important. L'idée doit maintenant être rapidement suivie d'une réduction correspondante. L'Allemagne et la France doivent travailler ensemble pour alléger et adapter les obligations d'information des entreprises.

"Le dialogue franco-allemand est une étape cruciale pour trouver des réponses aux défis les plus pressants auxquels sont confrontées les entreprises des deux côtés du Rhin. En outre, compte tenu des élections européennes de l'année prochaine, on ne saurait trop insister sur l'importance du dialogue et des discussions d'aujourd'hui", ont déclaré les deux présidentes.

Contexte

Le Forum franco-allemand des dirigeants d'entreprises et des investisseurs institutionnels rassemble des personnalités de haut niveau issues de la direction d'entreprises, d'institutions financières, du monde politique et de groupes de réflexion européens. Il s'adresse aux entreprises cotées en bourse et orientées vers les marchés de capitaux et vise à intensifier la coopération franco-allemande sur les questions relatives aux marchés de capitaux, dans l'intérêt de l'économie européenne.

Le Deutsches Aktieninstitut s'engage en faveur d'un marché des capitaux fort, afin que les entreprises puissent se financer correctement et apporter leur contribution à la prospérité de la société. Ses entreprises membres représentent environ 90 % de la capitalisation boursière des sociétés anonymes allemandes cotées en bourse. Il les représente dans le dialogue avec le monde politique et fait valoir leurs positions dans les processus législatifs via son bureau de la capitale à Berlin et son bureau de liaison européen à Bruxelles. En tant que groupe de réflexion, il fournit des informations aux leaders et donne des impulsions à la politique du marché des capitaux. Car un marché des capitaux fort profite aux entreprises, aux investisseurs et à la société.

Contact: Dr. Uta-Bettina von Altenbockum, Directrice communication & RSE, Téléphone : +49 69 92915-47, presse@dai.de

Depuis 1982, l'AFEP rassemble les grandes entreprises opérant en France. L'association, basée à Paris et à Bruxelles, a pour objectif de favoriser un environnement favorable aux entreprises et de présenter la vision des entreprises membres aux pouvoirs publics français, aux institutions européennes et aux organisations internationales. Restaurer la compétitivité des entreprises pour assurer la croissance et l'emploi durable en Europe et relever les défis de la mondialisation est la principale priorité de l'AFEP. L'AFEP compte environ 117 membres. Plus de 8 millions de personnes sont employées par les entreprises de l'AFEP et leur chiffre d'affaires annuel combiné s'élève à 2 600 milliards d'euros. L'AFEP participe à l'élaboration de textes législatifs transversaux, au niveau français et européen, dans les domaines suivants : économie, fiscalité, droit des sociétés et gouvernement d'entreprise, financement des entreprises et marchés financiers, concurrence, propriété intellectuelle et consommation, droit du travail et protection sociale, environnement et énergie, responsabilité sociale des entreprises et commerce.

Contact : Michel Calzaroni, Téléphone : 01 40 70 94 26, m.calza@dqm-conseil.fr